

RÉUNION SMAC : SE METTRE A SON COMPTE RÉGIME AUTO-ENTREPRENEUR

Faites-vous une idée concrète du régime simplifié de l'auto-entrepreneur

OBJECTIF : découvrir les modalités spécifiques du régime de l'auto-entrepreneur

PUBLIC CIBLE : personne souhaitant se mettre à son compte en auto-entrepreneuriat

PROGRAMME

● Qu'est-ce qu'un auto-entrepreneur?

- Formalités allégées
- Conséquence de la dispense d'immatriculation
- Un régime micro-social simplifié : qui est concerné ? que faire pour en bénéficier ?
- Durée d'application du régime micro-social
- Modalités de calcul des cotisations sociales
- Cumul du régime micro-social et d'une exonération de cotisations sociales
- Déclarer et payer ses charges
- Déclarer et payer l'impôt sur le revenu
- Exonération temporaire de taxe professionnelle : qui est concerné ? sur quelle période ? quelles sont les procédures ?
- Que faire en cas de dépassement des seuils de chiffre d'affaires ?

● Avantages et inconvénients du régime auto-entrepreneur



- **Accéder** aux informations essentielles
- **Valider** votre choix concernant ce dispositif
- **Echanger** avec d'autres porteurs de projets

INFORMATIONS PRATIQUES :

Réunion d'information collective et générale

Horaire : de 10h à 12h

Sur inscription uniquement

Lieu : CCI Le Havre

A CONSULTER :

wwwwww.auto-entrepreneur.cci.fr

CALENDRIER 2012

- Réunions bi-mensuelles **le jeudi**
- 12 et 26 janvier
- 9 et 23 février
- 8 mars
- 5 et 19 avril
- 3 et 24 mai
- 7 et 21 juin
- 5 et 19 juillet
- 6 et 20 septembre
- 18 octobre
- 8 et 22 novembre
- 6 et 20 décembre